



International Organisation of Employers
Organisation Internationale des Employeurs
Organización Internacional de Empleadores
The Global Voice of Business



RAPPORT ANNUEL 2015-2016





L'OIE CONSTITUE
LE PLUS VASTE
RÉSEAU MONDIAL DU
SECTEUR PRIVÉ. AVEC
156 FÉDÉRATIONS
MEMBRES
EMPLOYEURS À
TRAVERS LE MONDE
ET LE SOUTIEN
D'ORGANISATIONS
PARTENAIRES,



**ELLE EST RECONNUE
COMME LA VOIX
DE L'ENTREPRISE
DANS LES DÉBATS
SUR LA POLITIQUE
SOCIALE ET DU
TRAVAIL AU NIVEAU
INTERNATIONAL.**

INDEX

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT	6
MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	7
L'ANNÉE ÉCOULÉE	8
VERS NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES	29
STRUCTURE DE GOUVERNANCE	39
SECRÉTARIAT	41
PARTENAIRES	43
FÉDÉRATIONS MEMBRES	44

Quelle est la place de l'OIE dans une nouvelle ère de mondialisation ?

Chers membres et partenaires,

Nombre d'entre vous se rappelleront le discours prononcé, plus tôt cette année, par Lionel Barber, rédacteur en chef du Financial Times, dans lequel il a évoqué la "Mondialisation 2.0".

Pour un Président d'une organisation internationale comme la nôtre, les mots de Lionel Barber, soulignant que *la mondialisation 2.0 signifie l'interdépendance de plusieurs identités ou cultures caractérisée par de nouvelles formes de modernité non-occidentales*, ont revêtu une importance particulière. Il ne s'agissait pas d'une critique des "anciennes façons de faire" qui, a-t-il souligné, ont donné de l'élan aux économies émergentes et ont fait passer le nombre de gens qui vivent dans les économies de marché, de 1 milliard à la fin de la guerre froide à 3 à 4 milliards aujourd'hui. Il s'agissait de la reconnaissance du fait que le monde change, que notre interconnexion est sans cesse plus importante, regroupant ainsi de plus en plus d'économies de toutes les régions du monde.

Que signifie ceci pour l'OIE ? Avec plus de 155 membres dans le monde entier et un nombre croissant de partenaires, nous connaissons depuis longtemps la valeur de l'interconnexion et de la diversité. Notre expérience de près de 100 ans nous a appris que ces caractéristiques enrichissent et renforcent notre contribution au débat global sur la politique sociale et du travail qui couvre les entreprises durables, les normes internationales du travail, les entreprises et les droits de l'homme, le développement des compétences, la mobilité de la main-d'œuvre, la participation des femmes au monde du travail, l'emploi des jeunes et bien d'autres thèmes encore.

Cette interconnexion sous-tend la valeur de notre organisation et nous permet de faire entendre une voix forte et réellement mondiale dans les forums internationaux clés qui ont un impact sur les entreprises.



Ceci m'apparaît encore plus clairement lorsque je représente l'OIE dans le cadre des discussions du G20. Mon message en tant que coprésident du groupe de travail sur l'emploi tient compte des besoins des membres et des partenaires de l'OIE dans et au-delà du G20 ; il rappelle aux gouvernements que la politique monétaire ne suffit pas pour stimuler la croissance globale et les invite à entreprendre dès maintenant des réformes structurelles plus larges, notamment pour créer des marchés du travail dynamiques qui engendrent la croissance économique et des opportunités d'emploi pour tous.

Je suis convaincu que l'OIE est prête pour la Mondialisation 2.0. Continuons à nous enrichir de nos expériences diverses et partagées en tant qu'employeurs et entreprises et à renforcer notre voix année après année sur la scène politique internationale.

Daniel Funes de Rioja
Président

Optimiser nos services aux membres et partenaires

Chers membres et partenaires,

Une année après mon entrée en fonction, je souhaite partager avec vous le travail effectué au Secrétariat de l'OIE et vous présenter cet aperçu des principales activités que nous avons entreprises pour améliorer nos services.

Ayant précédemment travaillé dans de grandes organisations du secteur privé, j'ai été frappée par la masse, la portée et la profondeur des activités entreprises par le Secrétariat relativement petit de l'OIE. Ceci est d'autant plus impressionnant qu'il a été demandé au Secrétariat de faire plus avec moins pour atteindre les objectifs de l'OIE et améliorer les services apportés à nos membres.

À cette fin, nous avons mis au point de nouvelles façons de communiquer. Bien qu'il soit agréable de rencontrer nos membre face-à-face et que j'aie eu le plaisir d'en rencontrer personnellement plusieurs cette année, ce n'est pas toujours possible pratiquement, ni financièrement. Au cours de la période considérée, nous avons donc eu fréquemment recours à la vidéoconférence (WebEx) pour relier notre réseau mondial et débattre de thèmes importants tels que les chaînes d'approvisionnement, l'autonomisation économique des femmes, les entreprises et les droits de l'homme, la migration de la main-d'œuvre, les normes internationales du travail et bien d'autres encore.

Nous avons renforcé notre présence sur les médias sociaux avec trois pages Twitter : en anglais @ioevoice, en français @ioevoix et en espagnol @ioevoz créant ainsi de nouveaux moyens de rester connectés entre nous d'une part et avec le monde d'autre part et de démontrer que nous formons une communauté forte et globale dont l'objectif est de créer de la richesse et des emplois dans un environnement favorable aux entreprises durables. Nous sommes maintenant en mesure de diffuser nos messages et les vôtres auprès de plus de 1000 abonnés. Notre page Facebook en anglais constitue un autre moyen de partager informations et expériences. Nous élargissons actuellement notre présence sur LinkedIn et YouTube où nous avons mis en ligne des entretiens afin de vous tenir informés de nos activités. En février, j'ai lancé mon blog sur "les chaînes d'approvisionnement", nouvelle manière de transmettre le message des entreprises



et de stimuler l'intérêt et l'engagement à l'égard de nos positions.

Le volume d'impression a été réduit. Pour le remplacer, nous avons amélioré notre site web principal afin qu'il constitue une source permanente d'information pour les employeurs et nous mettons en place un nouveau site consacré à la Conférence internationale du travail 2016 dans le but de vous apporter tout le matériel nécessaire à votre participation à la Conférence et au succès de vos activités à votre niveau national.

La technologie nous permet de vous faire régulièrement rapport par plus de 300 communications par année et plus de 20 bulletins d'information. Vous pouvez voir ce que nous faisons pour vous quotidiennement sur le calendrier de notre site web.

Ce rapport annuel décrit dans les grandes lignes ce que nous avons accompli au cours de la période, mais si vous souhaitez en savoir davantage, nous vous invitons à consulter la page 47 de la version électronique de ce rapport qui reprend les liens vers les principales pages où vous trouverez nouvelles, événements, documents d'archives et personnes de contacts à l'OIE.

Nous sommes résolument engagés à améliorer nos services et à développer les thèmes importants pour vous, tels que la migration internationale de la main-d'œuvre ; le programme de développement durable pour 2030 ; l'éducation et les compétences ; la diversité ; les relations professionnelles ; la croissance des entreprises et la création d'emplois, et l'avenir du travail.

Au nom de toute l'équipe de l'OIE, je tiens à remercier nos membres, nos réseaux et nos partenaires pour leur soutien au cours de l'année. Nous nous réjouissons de renforcer l'OIE encore davantage dans son rôle d'organisation internationale faitière des employeurs et de Voix de l'entreprise.

Linda Kromjong
Secrétaire générale

L'ANNÉE ÉCOULÉE

Juin

En juin, parallèlement à ses travaux liés à la Conférence internationale du Travail, développée plus loin, l'OIE a organisé le deuxième Forum annuel de l'Entreprise afin de profiter de la présence à Genève de nombreuses personnalités de nos fédérations membres.



Présidé par Daniel Funes de Rioja, Président de l'OIE, et animé par Linda Kromjong, Secrétaire générale, cet événement a accueilli plus de 100 participants représentant des fédérations membres, des organisations internationales et des entreprises qui ont examiné les défis et opportunités qui se présentent aux PME et



ont souligné le rôle essentiel qu'elles jouent en termes de création d'emplois et de richesses.

Parmi les panélistes se trouvaient Usman Ahmed (eBay Inc.) qui a parlé du soutien à apporter au développement des PME à l'ère numérique ; R. Mukundum, Directeur de Tata Chemicals, a présenté l'histoire de son entreprise ; Jacqueline Mugo, Fédération des employeurs du Kenya, a décrit comment le programme "Female Future"



de la FKE facilite l'autonomisation des femmes entrepreneurs ; le Directeur d'IBEC, Danny McCoy, a expliqué comment les organisations d'employeurs peuvent efficacement promouvoir des politiques qui facilitent l'entrepreneuriat ; Mthunzi Mdwaba, Vice-président de l'OIE pour l'Afrique a mis l'accent sur l'importante question de la productivité des PME. À la suite de ce Forum, la Fédération des entreprises romandes (Suisse) a reçu, à son siège de Genève, les

participants qui ont ainsi pu poursuivre informellement leurs discussions.

Les 11 et 12 juin, Daniel Funes s'est joint aux Présidents ibéro-américains à l'occasion de leur XXVI^{ème} réunion au cours de laquelle ils ont échangé leurs vues sur les priorités des entreprises de leur région afin d'informer les ministres du travail et chefs d'État ibéro-américains qui se réuniront prochainement à Cartagena, Colombie, en octobre 2016.



L'OIE a maintenu son soutien à ILGO (Institut latino-américain de gestion d'organisations) en contribuant aux cours destinés aux professionnels d'organisations d'employeurs. María Paz Anzorreguy a participé au cours de 2015 à San José, Costa Rica, du 14 au 21 juin.

En vue de la préparation du Sommet sur le Programme pour le développement post-2030 qui allait se tenir à Addis Abeba en décembre 2015 et de la Conférence sur le changement



climatique – COP21 – de Paris, le Conseiller principal pour l'Afrique Frederick Muia a été invité par l'UE à présenter à Bangkok les positions de l'OIE sur le rôle du secteur privé dans la coopération au développement, tout spécialement en ce qui concerne les objectifs de développement durable post-2015 qui allaient être adoptés en septembre.

Dans le cadre des travaux de l'OIE avec plusieurs agences des Nations unies, la Conseillère Alessandra Assenza s'est adressée, au nom des entreprises, à une réunion OIT/ONUDD et a encouragé toutes les parties concernées à lutter contre les recrutements abusifs et frauduleux. Le programme visait à faciliter l'échange de bonnes pratiques et à alimenter le débat politique.



Le second pilier du cadre stratégique de l'OIE vise résolument à soutenir les organisations d'employeurs et leurs activités au niveau national, régional et international. À la fin du mois de juin, le Secrétaire général adjoint, Roberto Suárez Santos, a participé au forum organisé à Sofia par la Chambre de commerce et d'industrie bulgare (BCCI) pour célébrer son 120^{ème} anniversaire. M. Suárez a insisté sur le rôle des organisations d'employeurs dans la promotion d'un environnement favorable aux entreprises et le renforcement de l'entrepreneuriat, surtout des jeunes et a félicité la BCCI pour ses nombreuses réalisations.

Le renforcement des capacités des employeurs donne à l'OIE de nombreuses occasions de rencontrer directement des entreprises et de leur fournir des informations récentes, les entreprises et les droits de l'homme constituant l'un des thèmes les plus fréquents. Une de ces occasions a été la Conférence de l'OIE et de la BDA sur les entreprises et les droits de l'homme, à Berlin, où la Vice-présidente pour l'Europe, Renate Hornung-Draus, et le Conseiller principal, Matthias Thorns, ont présenté les tendances récentes au niveau international.

L'OIE a continué de soutenir l'initiative "CSRforAll" (RSE pour tous), patronnée par l'UE, qui est passée en phase II. L'objectif étant de renforcer la RSE en Europe du Sud-Est, l'accent est maintenant mis sur la sensibilisation et le renforcement des capacités en vue des rapports sur la durabilité. Deux autres membres de l'OIE ont rejoint ce projet mené par TISK : l'Association serbe des employeurs et la Chambre de commerce et d'industrie bulgare. Le rôle des organisations d'employeurs dans la diffusion du savoir-faire et de la formation en matière de RSE a été souligné par les entreprises participantes qui ont reconnu à leurs organisations représentatives le pouvoir de promouvoir une

culture moderne de la RSE. L'OIE a joué un rôle central dans le lancement, en janvier 2016, du recueil complet des meilleures pratiques dans le domaine de la RSE et notamment de sa version anglaise révisée et de la version arabe.

Juillet

Matthias Thorns s'est rendu à Istanbul où il a participé, avec TISK, aux travaux du comité de pilotage de la Phase II de "CSR for All", a défini les activités pour le reste de l'année et accueilli les nouveaux membres.

La Conseillère de l'OIE pour l'Asie, Dr Thannaletchimy Thanagopal, s'est entretenue régulièrement avec les membres d'Asie-Pacifique au cours de la période et s'est rendue à Singapour où elle a participé à la conférence mondiale sur les femmes dans l'entreprise (*Global Conference on Women in Business and Management*) organisée par l'OIT et la Fédération nationale des employeurs de Singapour (SNEF). Cette conférence avait pour but de faciliter le partage de solutions adaptées à la région en matière d'autonomisation des femmes. Personne-ressource à cet événement, le Dr Thanagopal a mené trois jours d'entretiens avec les panélistes représentant des entreprises afin d'identifier les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine de la promotion des femmes aux postes de direction dans leurs entreprises.



Dans le contexte de la promotion des politiques européennes en matière de droits de l'homme, Matthias Thorns était l'un des panélistes de l'atelier FRAME "Vers un engagement plus effectif entre l'UE et les acteurs non-étatiques sur les droits de l'homme" qui a permis d'entendre les points de vue de différentes parties sur la question de l'engagement de l'UE avec les entreprises, les institutions financières

internationales, les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme dans le but de faire progresser les politiques dans ce domaine et informer la recherche. À Londres, Matthias Thorns a représenté les entreprises lors de consultations multipartites sur l'initiative *Corporate Human Rights Benchmark* où il a participé à la discussion sur la méthodologie et sur la suite de l'initiative.

L'OIE soutient les activités des organisations sectorielles d'employeurs et participe régulièrement aux réunions annuelles du *Chemical Employers Labour Relations Committee*. Le Dr Thanagopal y a présenté un rapport sur les activités de l'OIE dans le cadre des activités sectorielles du BIT et de la réforme en cours de ces dernières.

Parallèlement au soutien que l'OIE apporte aux efforts visant à la cohérence politique dans un large éventail de domaines – le trafic d'êtres humains étant l'un des exemples prioritaires – Amelia Espejo, Conseillère, a poursuivi ses activités avec l'OSCE et en a informé la Conférence consacrée aux "populations à risque : combattre le trafic d'êtres humains dans le cadre des migrations" des points de vue des employeurs. L'objectif central de cette conférence de Vienne était d'échanger les meilleures pratiques et les principaux enseignements.



Le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD) est l'un des principaux partenaires de l'OIE dans la promotion du respect des droits de l'homme dans toutes les opérations des entreprises. L'OIE et le WBCSD se sont joints à la BDA pour mener, à Genève, un événement parallèle destiné aux entreprises lors de la première session du groupe intergouvernemental (IGWG) chargé de rédiger un traité international contraignant sur les entreprises et les droits de l'homme ("L'initiative de l'Équateur").

Grâce au statut consultatif dont jouit depuis longtemps l'OIE au sein du système des Nations unies, Matthias Thorns a participé à la première session du IGWG qui a discuté du contenu, du champ d'application, de la nature et de la forme du futur instrument international. L'OIE a indiqué que tout nouveau traité devrait tenir compte de l'appui massif apporté par les entreprises aux Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ; renforcer la mise en pratique nationale en demandant aux États qu'ils élaborent des plans d'action nationaux (PAN) ; faire rapport aux mécanismes de contrôle de l'ONU sur les dispositions prises et envisager de nouvelles mesures pour accroître la pression entre États afin de renforcer la mise en pratique des Principes directeurs.

Toujours dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme, la Secrétaire générale Linda Kromjong a participé, à Turin, à un atelier où elle a présenté les thèmes centraux des débats portant sur les relations professionnelles et sur la RSE, un aperçu des principaux instruments internationaux, les questions que posent les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'impact de ces débats sur les entreprises. Cet atelier était une initiative conjointe de la BDA, du MEDEF et de Confindustria et a réuni des représentants d'organisations nationales, sectorielles et régionales d'États membres de l'UE, ainsi que de pays candidats à l'adhésion à l'UE ; l'objectif était d'apporter informations et conseils aidant les entreprises dans l'exercice de la RSE.

Les membres du Comité de direction de l'OIE représentent aussi très activement le monde des employeurs. Du 13 au 16 juillet, Jacqueline Mugo, membre du Comité de direction, Directrice exécutive de la Fédération des employeurs du Kenya et Secrétaire générale de *Business Africa*, a participé à la 3^{ème} conférence de l'ONU sur le financement du développement qui a eu lieu à Addis Abeba. Cette conférence visait à évaluer les progrès réalisés dans la mise en pratique du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha et d'identifier les obstacles rencontrés dans la réalisation des objectifs. Elle constituait une occasion d'aborder des questions nouvelles, notamment la nécessité d'appuyer le programme de l'ONU pour le développement post-2015. Mme Mugo est intervenue en tant que panéliste

et modératrice lors d'une session sur la mise en place d'un cadre stratégique d'action pour et avec le secteur privé pour la réalisation de "l'Agenda 2063" de l'Union africaine.

En vue de la CIT de 2016, Matthias Thorns a organisé un débat en ligne pour préparer l'importante discussion du "travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales".

Dans le cadre de l'engagement de l'OIE à l'égard de la Déclaration de l'OIT de 1998 relatives aux principes et droits fondamentaux au travail, Amelia Espejo a coordonné la participation des employeurs à une réunion, à Genève, de la plateforme de l'OIT sur le travail des enfants. L'OIE copréside la plateforme avec la CSI et la considère comme un forum important pour la mise au point de solutions pratiques permettant aux entreprises de réduire l'incidence du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Plus loin dans ce rapport, vous en lirez davantage sur les nombreux domaines traités par le groupe de travail de l'OIE sur la migration de la main-d'œuvre. En juillet, la Présidente du groupe de travail, Ronnie Goldberg (USCIB) et le Conseiller principal Frederick Muia ont participé, à Genève, à une réunion d'experts organisée sous les auspices de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le but de développer le protocole IRIS de l'OIM pour le recrutement éthique.

Août

Alessandra Assenza s'est rendue à Tachkent, Ouzbékistan, où elle a assisté notre membre, la Chambre de commerce et d'industrie ouzbek, lors d'une table ronde de l'OIT des mandants du pays sur l'application du programme par pays pour le travail décent. Cet événement a été l'occasion d'informer ce membre sur les futures activités du BIT en matière de renforcement des capacités.

La Conférence internationale du Travail ayant terminé la double discussion sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, un débat tripartite a eu lieu à Buenos Aires, Argentine, sur la situation de ce pays en ce qui concerne l'informalité. Daniel Funes y est

intervenu et María Paz Anzorreguy a aidé à l'organisation de la réunion.

Mme Anzorreguy s'est ensuite rendue à Santiago, Chili, puis à Asunción, Paraguay, où elle a participé au lancement du rapport du BIT "Women in Business and Management: gaining momentum". L'OIE a appuyé ACT/EMP dans l'organisation de cette manifestation.

L'OIE participe régulièrement à l'Université d'été du MEDEF et, cette année, elle y a été représentée par Roberto Suárez. Le programme de deux jours comprenait un examen de l'environnement actuel des affaires en France et au niveau mondial et portait en particulier sur l'emploi des jeunes et les technologies émergentes.

Septembre

L'OIE a représenté le monde des entreprises dans 12 pays et dans un large éventail de domaines sociaux et du travail.



Le Symposium de l'OIT sur le commerce et l'emploi dans les pays en développement s'est tenu à Genève au début de ce mois de septembre. Mlle Thanagopal a participé à des discussions d'analyses de pays en développement qui prennent appui sur les échanges commerciaux pour renforcer le progrès social et le développement inclusif. Les participants ont débattu des interconnexions entre commerce et informalité, inégalité et compétences des travailleurs ; ils ont aussi examiné l'impact des accords commerciaux sur le marché du travail.



La Turquie présidant le G20, le B20 s'est réuni à Ankara et a présenté ses recommandations en matière d'emploi aux ministres des finances et de l'emploi du G20, occasion rare de discuter de questions d'emploi avec des décideurs financiers dans le cadre du processus du G20. Plusieurs discussions ont été modérées par Daniel Funes qui a présenté cinq conditions essentielles à la création d'emplois par la stimulation d'une croissance menée par le secteur privé : des politiques macroéconomiques saines comprenant la stabilité des prix et la prudence fiscale ; des stratégies d'infrastructure nationale en lien avec les objectifs de croissance du G20 ; l'encouragement de marchés ouverts et compétitifs couplé à une résistance au protectionnisme sous toutes ses formes ; des politiques de marché du travail qui promeuvent les formes de travail flexibles et l'assistance aux PME par une amélioration de l'accès aux financements.



L'emploi des jeunes reste au centre des préoccupations et l'OIE estime que l'entrepreneuriat des jeunes est l'une des principales clés de cette question. María Paz Anzorreguy s'est rendue à Lima pour aider à l'organisation de et participer à une conférence et un atelier sur les éléments qui influent positivement sur l'emploi des jeunes. Cet événement a été l'occasion de la présentation

du rapport régional sur l'entrepreneuriat des jeunes, préparé par CIPPEC, Argentine, ainsi que de résumés de rapports similaires portant sur le Brésil, le Mexique et l'Uruguay, l'atelier visait à informer le BIT sur la promotion de l'emploi des jeunes dans la région en collaboration avec les gouvernements et les organisations d'employeurs.

L'application des Principes directeurs de l'ONU revêtant une grande importance, l'OIE a participé, à Londres, à une réunion organisée par *Clifford Chance* et la *Global Business Initiative* (GBI) sur l'accès aux voies de recours. Matthias Thorns y a souligné l'importance d'une implication constructive des entreprises dans l'élaboration d'initiatives en matière d'accès aux voies de recours au niveau international.



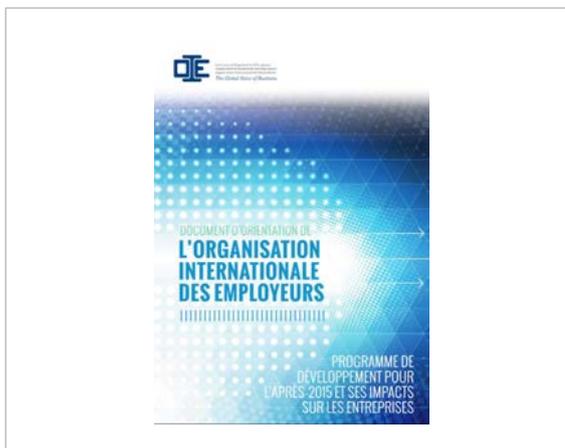
Plus de 40 représentants d'organisations d'employeurs, d'entreprises, du Secrétariat de l'OIE, du BIT et du gouvernement croate se sont réunis à Dubrovnik les 10 et 11 septembre, à l'occasion de la réunion annuelle des membres de l'OIE en Europe et Asie centrale. Généreusement accueillie par l'Association des employeurs croates (CEA) et organisée conjointement par celle-ci et l'OIE, la réunion a examiné les opportunités et les tendances qui touchent le secteur privé dans une région très diverse.

Dans le cadre des travaux sur la migration internationale de la main-d'œuvre, Frederick Muia a présenté, à Bruxelles, les points de vue de l'OIE sur la nécessité d'une reconnaissance mutuelle des compétences lors de la Conférence de la Fondation européenne pour la formation consacrée à la dimension des compétences dans les politiques migratoires.

Ronnie Goldberg, Linda Kromjong et Matthias Thorns ont participé, à Atlanta, à la conférence annuelle OIE-Coca-Cola-USCIB sur les entreprises et les droits de l'homme ; ils y ont assisté le membre et l'entreprise partenaire dans l'organisation et ont pris part aux discussions sur la situation actuelle de la politique et des pratiques dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme.



Défenseur de longue date de lieux de travail sains et sûrs, le réseau GOSH de l'OIE a tenu sa seconde réunion de 2015 à Hambourg. Pierre Vincensini, Conseiller, en a dirigé l'organisation avec Airbus, membre du réseau et hôte de l'événement. Dans le cadre de ses responsabilités liées à la SST, M. Vincensini a suivi l'évolution d'ISO 45001 qui vise à une norme relative aux systèmes de gestion de la SST et en a tenu les membres informés. En sa qualité de lien avec l'ISO, l'OIE, qui est habilitée à commenter, mais non à voter, a été représentée à la réunion par des délégués de la BDA (Allemagne) et de la FEB (Belgique) qui se sont joints à quelque 90 autres participants. Plusieurs questions ont été soulevées quant au projet actuel, en particulier



la consultation des travailleurs pour la définition des rôles et des responsabilités, ainsi que pour la détermination d'un éventuel contrôle de la sous-traitance. Un groupe de travail a été chargé d'apporter des amendements en consultation avec le BIT. La prochaine réunion de l'ISO se tiendra fin mai/début juin 2016.

Après l'adoption, en septembre, du programme de développement pour 2030 par l'Assemblée générale de l'ONU, conclusion importante d'un processus auquel l'OIE a apporté les perspectives des entreprises, l'OIE a publié "Le programme de développement pour l'après-2015 et son impact sur les entreprises" dont l'auteur est Pierre Vincensini et qui décrit comment le secteur privé peut s'engager davantage.



L'OIE a continué de s'impliquer dans le programme d'activités sectorielles du BIT tout au long de la période. Chargé d'identifier, de coordonner et d'orienter les délégués employeurs des réunions sectorielles, Jean Dejardin, Conseiller, a participé avec sept employeurs à la réunion d'experts de l'OIT chargée d'adopter des directives pour le contrôle par l'État du port en vue de l'application de la Convention n° 188 sur le travail dans la pêche, 2007, qui s'est tenue à Genève du 21 au 25 septembre.

À Madrid, Roberto Suárez a apporté les perspectives des entreprises à une réunion CEOE-BSCI sur la RSE organisée dans le but de présenter l'initiative sur la conformité sociale des entreprises et d'examiner les solutions apportées par les entreprises dans les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les pays en développement.

Le groupe de rédaction du Conseil de l'Europe sur les entreprises et les droits de l'homme a poursuivi ses travaux et, grâce au statut

d'observateur dont bénéficie l'OIE, Matthias Thorns a participé à sa 5^{ème} réunion à Strasbourg. Il y a présenté la position des employeurs quant à l'élaboration d'un ou plusieurs instruments non-contraignants.



Parallèlement, Roberto Suárez Santos a participé au XII^{ème} Congrès de l'industrie, organisé par la *Federación Nacional de Cámaras de Industrias del Ecuador*, membre de l'OIE, afin de débattre des politiques publiques et privées visant à encourager le développement industriel, d'analyser l'environnement national des affaires et influencer les politiques aux niveaux national et régional.



Son voyage en Amérique latine l'a également amené à Santiago, Chili, où il réaffirmé l'appui de l'OIE à la *Confederación de la Producción y del Comercio*, fédération d'employeurs membre de l'OIE au Chili. Il y a réitéré l'appui des employeurs du monde entier aux entreprises locales qui s'opposaient à la réforme du travail dont l'adoption était prévue pour 2015. La proposition controversée du gouvernement visant à faire des syndicats les seuls interlocuteurs légitimes de la négociation collective au niveau de l'entreprise, même si les travailleurs choisissent librement une autre représentation satisfaisante et efficace. Le droit de grève collectif des travailleurs était également prévu par cette réforme qui limitait gravement la liberté de l'employeur de réorganiser sa propre entreprise pendant une grève. L'OIE et la CPC (Chili) ont exprimé par différents biais leur ferme opposition à ces réformes et l'OIE a demandé au BIT de rester neutre sur cette question.

Fin septembre, le Dr Thanagopal a présenté, à Genève, les points de vue des employeurs lors de la réunion du groupe de travail inter-agences du BIT sur les politiques et programmes en matière de VIH sur le lieu de travail et l'engagement du secteur privé. La réunion a examiné un projet d'indicateurs pour la mesure de la stigmatisation et de la discrimination liée au VIH sur le lieu de travail ; les réponses des PME face au VIH et au SIDA et les politiques et produits des assurances en matière de VIH.

L'inégalité des sexes persiste dans le monde et l'OIE accorde de plus en plus d'importance à la recherche de solutions. Linda Kromjong et Thannaletchimy Thanagopal ont participé, à Genève, au lancement du rapport "Women, Business and the Law 2016" du Groupe de la Banque mondiale qui reprend les données les plus récentes sur les obstacles légaux et réglementaires à l'entrepreneuriat et à l'emploi des femmes dans 173 pays. Linda Kromjong a proposé des solutions concrètes en soulignant l'intérêt des entreprises dans l'autonomisation des femmes.



Octobre

Coordinatrice du Comité consultatif technique des employeurs sur les questions relatives au travail (CEATAL), María Paz Anzorreguy s'est rendue à Washington DC au début du mois d'octobre auprès de l'Organisation des États américains (OEA) pour participer à la deuxième réunion préparatoire de la Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT). Elle y a assisté les représentants du CEATAL dans la négociation, avec les syndicats et les représentants des ministères du travail des Amériques, du texte de la déclaration et du plan d'action de la prochaine CIMT.

Matthias Thorns a poursuivi des travaux sur le projet "CSR for All" et s'est rendu à Ankara où il a dirigé une session consacrée à la formation des formateurs organisée en collaboration avec la Confédération turque des associations d'employeurs (TISK).

développement durable, le travail décent et les emplois verts. L'OIE a coordonné et assisté la délégation des employeurs de cette réunion dont l'objectif vise à examiner, amender et adopter un projet de directives pratiques sur une transition équitable vers des économies



Le débat autour des chaînes d'approvisionnement a été au cœur des activités de l'OIE et Linda Kromjong a été panéliste d'une session sur la diligence raisonnable par rapport à la liberté syndicale et la négociation collective dans le cadre d'une table ronde de l'OCDE sur la diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de l'habillement et de la chaussure qui s'est tenue à Paris.

Début octobre, Pierre Vincensini et Thannaletchimy Thanagopal ont participé, à Genève, à la réunion d'experts du BIT sur le

et des sociétés durables, préparé sur la base d'une compilation par le BIT d'expériences et de stratégies sectorielles nationales. Les huit experts employeurs représentant plusieurs régions ont été menés par Mme Vanessa Phala (BUSA, Afrique du Sud).

L'OIE est étroitement impliquée dans les travaux du Conseil de l'Europe, notamment en ce qui concerne l'application de la Charte sociale européenne (CSE) de 1961 et de la version révisée et siège, avec des représentants des gouvernements et des travailleurs, au Comité

gouvernemental de la Charte sociale européenne qui se réunit deux fois par an pour examiner comment les États signataires de la CSE en applique les dispositions. Chaque réunion examine l'application d'un nombre prédéterminé de dispositions dans tous les pays où il a été déterminé qu'elles n'étaient pas respectées. Plusieurs de ces dispositions relatives aux conditions de travail, à la liberté d'association et au droit à la négociation collective, etc. affectent les employeurs. En octobre, Alessandra Assenza a participé à la réunion sur l'application des dispositions de la CSE relatives au droit au travail. Elle a ensuite rédigé le document d'information de l'OIE intitulé "La Charte sociale européenne et son contrôle – le rôle de l'OIE" (en anglais).



Un des événements marquants de l'année a été le premier Sommet annuel des employeurs à Bahreïn. Organisé en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bahreïn, ce sommet a réuni plus de 200 organisations d'employeurs, entreprises et hauts responsables d'institutions internationales qui ont échangé leurs vues sur des questions urgentes pour les employeurs. Elle s'est terminée par la signature de la Déclaration de Bahreïn qui réaffirme l'engagement des employeurs du monde entier à l'égard de l'agenda pour le développement 2030.



Dans le cadre de leur soutien permanent aux membres, Jørgen Rønne, Linda Kromjong et

Roberto Suárez se sont rendus à Doha où ils ont rencontré la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar pour présenter et discuter de la situation en matière d'entreprises et de droits de l'homme et de la contribution que peuvent apporter le dialogue social et les normes internationales du travail aux entreprises durables. La délégation de l'OIE a félicité les entreprises locales qui montrent la voie en normalisant les conditions de travail au Qatar.



Frederick Muia a continué à renforcer les partenariats avec les principales organisations engagées dans les politiques relatives à la migration. En octobre, il a assisté aux journées mondiales de la société civile du Forum mondial sur les migrations et le développement (FMMD) à Istanbul où il a exposé les positions des entreprises au niveau mondial. Du 14 au 16, il a participé au 8^{ème} Sommet du FMMD sur la mobilité des hommes pour le développement durable, à l'ordre du jour duquel figurait l'avenir de la coopération entre le FMMD et le secteur privé. Cette réunion a permis de renforcer le rôle de l'OIE en 2016 consistant à assurer le mécanisme de coopération entre le FMMD et le secteur privé.

L'OIE accorde depuis longtemps beaucoup d'importance à son partenariat avec le Comité Consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et participe régulièrement à ses réunions. Thannaletchimy Thanagopal s'est rendue à Paris le 14 octobre pour participer à la réunion de sa commission sur les politiques économiques.

Le 19 octobre, Matthias Thorns a organisé une réunion du groupe de travail de l'OIE sur la RSE-Entreprises et droits de l'homme à Rivonia, Afrique du Sud et également par WebEx, afin de présenter les dernières informations et les approches possibles au respect des obligations en matière de droits de l'homme au niveau international.



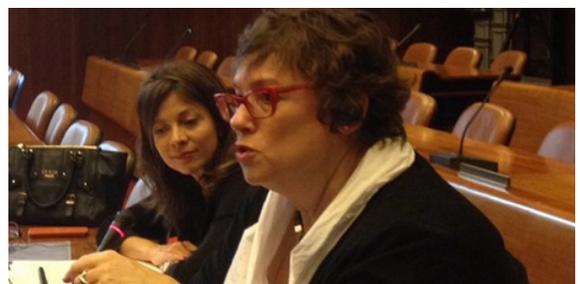
Fervent promoteur du renforcement du dialogue social en tant qu'instrument clé de relations professionnelles harmonieuses, l'OIE participe depuis un certain temps au projet européen BATOS (le bipartisme, outil de succès). Alessandra Assenza s'est rendue à Zagreb, Croatie, où elle a présenté, le 19 octobre, "le rôle des partenaires sociaux dans la promotion des relations professionnelles bipartites", à l'occasion de la dernière conférence du projet.

L'OIE et le Centre international de formation de l'OIT à Turin (CIF-OIT) collaborent de manière très productive depuis de nombreuses années au renforcement des capacités des organisations d'employeurs. En tant que partenaire du projet CIF-OIT sur la RSE-Entreprises et droits de l'homme, l'OIE a assuré la formation d'entreprises et Roberto Suárez a dirigé un cours les 19 et 20 octobre.

La promotion des formes d'emploi flexibles a constitué un thème récurrent dans les activités de l'OIE au cours des dernières années. Thannaletchimy Thanagopal a participé, à Rotterdam, à la conférence de recherche Flex Work consacrée à l'emploi non-standard dans des marchés du travail inclusifs. Cette manifestation a donné lieu à un débat sur la manière dont la flexibilisation et la particularisation de la relation d'emploi ouvre des possibilités d'adaptation, de développement et d'innovation.



Fin octobre, des experts gouvernementaux, employeurs et travailleurs se sont réunis au BIT pour examiner les questions prioritaires relatives à la sécurité et à la santé dans les secteurs du transport routier de passagers et de marchandises. Parmi les principales conclusions de cette réunion, les employeurs se félicitent de l'accord tripartite sur la nécessité du caractère obligatoire de la certification médicale des travailleurs du secteur et du dépistage de la consommation d'alcool et de drogues, ainsi que sur la nécessité pour les gouvernements d'investir dans le développement et l'amélioration des infrastructures (routes, aires de repos, etc.), ainsi que dans la rénovation des flottes de véhicules. En réponse l'exploitation croissante d'applications mobiles de mise en contact d'utilisateurs avec des conducteurs réalisant des services de transport, en particulier des taxis, la réunion a également adopté une résolution appelant les gouvernements à imposer un environnement réglementaire qui mette tous les acteurs sur un pied d'égalité et aide à la formalisation du secteur informel des transports.



Le 28 octobre, Linda Kromjong a assisté à la signature de la Charte du Réseau mondial de l'OIT Entreprise & Handicap. Elle s'est ensuite rendue à La Haye pour intervenir en tant que panéliste d'une conférence internationale sur la promotion de lieux de travail conformes y compris dans les chaînes d'approvisionnement et



sur le rôle des conseils économiques et sociaux et autres institutions de dialogue social similaires.

Novembre

Ce mois a commencé avec l'implication de l'OIE dans les travaux du Conseil d'administration du BIT, couvert plus loin dans ce rapport.

C'est *Gesamtmetall*, membre de la BDA, qui a représenté les entreprises au nom de l'OIE à la 6^{ème} réunion du groupe de rédaction du Conseil de l'Europe pour les entreprises et les droits de l'homme.

La réunion de novembre de la Commission ELSA du BIAC s'est tenue à Paris et Thannaletchimy Thanagopal y a participé pour la préparation du forum de l'OCDE sur l'avenir du travail, ainsi que des Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016.



Comme de coutume à cette période de l'année, la présidence du G20 allait changer et son Groupe de travail sur l'emploi s'est réuni à Genève le 4 novembre pour examiner les conclusions de la présidence turque du G20 et l'agenda pour l'emploi sous la présidence chinoise du G20. Ceci précédait le Sommet du B20 et le Sommet des dirigeants du G20 qui s'est tenu à Ankara les 14 et 15 novembre. Phil O'Reilly, membre employeur du Conseil d'administration du BIT, a présenté les recommandations des entreprises et notamment un appel à des réformes structurelles pour stimuler des marchés du travail dynamiques et inclusifs.

La 8^{ème} réunion du Groupe de travail de l'OIE sur les relations professionnelles a eu lieu à Genève et s'est penchée sur la contribution de l'OIE au débat sur l'avenir du travail.

Ce thème a aussi été au centre de la table ronde organisée à Singapour par ACT/EMP sur l'avenir du travail en Asie. La Conseillère de l'OIE pour l'Asie y a participé avec des universitaires de premier plan, des représentants d'organisations sectorielles, d'agences de consultants en entreprise, d'économistes et de spécialistes en technologies de la région dans le cadre d'un projet de recherche sur l'avenir du travail en Asie.

Du 16 au 18 novembre, le Conseil des droits de l'homme a tenu, à Genève, son quatrième forum annuel sur les entreprises et les droits de l'homme afin d'examiner la situation en ce qui concerne l'application des Principes directeurs de l'ONU. L'OIE s'est jointe à d'autres organisations du monde des affaires pour organiser deux événements parallèles visant à permettre aux entreprises de partager expériences et points de vue. Linda Kromjong a souligné que les Principes directeurs ont changé "les règles du jeu" en aidant les entreprises à respecter les droits de l'homme.



Sur le même thème, Linda Kromjong est intervenue en tant que panéliste lors d'une table ronde organisée par *Institute for Human Rights and Business*, le gouvernement suisse et Wilton Park. Cette réunion portant essentiellement sur le respect des droits de l'homme et l'inclusion sociale lors de grands événements sportifs et sur la contribution de ces derniers au développement durable, Mme Kromjong a souligné la nécessité de comprendre les contextes et défis et la réunion est convenue qu'il fallait "parler moins et agir plus" pour que la diligence raisonnable soit au cœur de ces grands événements sportifs.

Le Vice-président de l'OIE auprès de l'OIT, Jørgen Rønneest a présenté les perspectives du Groupe des employeurs à une réunion organisée par le MEDEF sur les chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM) et le travail décent. Les

participants, dont Mme Garance Pineau (MEDEF), ont examiné les enseignements tirés des récentes recherches sur les CAM, les outils utilisés par les multinationales pour évaluer les conditions de travail dans leurs chaînes d'approvisionnement et le rôle de l'OIT.

Au niveau des activités sectorielles, Jean Dejardin a assisté une délégation d'employeurs du Nigeria, du Honduras, de Trinidad et Tobago et du Venezuela lors d'un Forum de dialogue mondial du BIT sur les bonnes pratiques et les difficultés de la promotion du travail décent dans les projets de construction et d'infrastructure.

Dans le cadre des activités avec le Haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH), Matthias Thorns a présenté les positions des entreprises lors d'une rencontre multipartite sur le projet "Accountability and Remedy" (Responsabilité et voies de recours) qui vise à apporter conseils et recommandations aux États en matière d'application effective du pilier "accès aux voies de recours" des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Matthias Thorns a souligné que ce projet devrait encourager les États à mener à bien et à assurer le suivi des Plans d'actions nationaux (PAN) qui visent à mettre les Principes directeurs en pratique. C'est là, a-t-il indiqué, le meilleur moyen d'assurer des recours appropriés et efficaces et de faciliter la cohérence et la conformité.



Amelia Espejo s'est rendue à Oslo où elle a participé à une réunion internationale d'experts FFA-OIT sur le travail forcé dans le secteur de la pêche en Atlantique. Cette réunion a permis des échanges des meilleures pratiques et a constitué une opportunité de coopération en vue de l'amélioration de la situation dans ce domaine.

L'OIE est chargée de coordonner la participation des organisations d'employeurs d'Asie lors de la réunion Asie-Europe (ASEM), processus informel de dialogue et de coopération qui réunit les 28 membres de l'UE, deux autres pays d'Europe, 21 pays asiatiques et le secrétariat de l'ASEAN. Le Dr Thannaletchimy Thanagopal a exposé les points de vue des employeurs lors du 15^{ème} séminaire informel de l'ASEM consacré aux droits de l'homme et au trafic d'êtres humains.

À La Paz, Bolivie, María Paz Anzorreguy a participé à un séminaire organisé conjointement avec le BIT afin de promouvoir la Déclaration EMN auprès des entreprises multinationales et de débattre des éléments clés d'un environnement favorable aux entreprises.



Jean Dejardin a participé, à Barcelone, à la semaine méditerranéenne des leaders économiques. À cette occasion, il a assisté au lancement de l'Association méditerranéenne de l'hôtellerie et de la restauration et y a développé le rôle de l'OIE dans la coordination des participants employeurs, en particulier du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, lors des réunions sectorielles de l'OIT.

Les relations professionnelles, leurs tendances et les réponses aux questions qu'elles posent restent un domaine important : le 26 novembre, Linda Kromjong a participé à une réunion du MEDEF sur les Accords transnationaux d'entreprises : enjeux, approches et pratiques actuelles. Elle y a parlé de l'internationalisation croissante des relations professionnelles et des nouvelles formes de réglementations.

L'avenir du travail est au cœur des débats et nous décrivons plus loin dans ce rapport nos priorités dans ce très large domaine. Roberto Suárez

a pris part à une réunion du *European Labour Law network* au cours de laquelle il a exposé les points de vue des employeurs lors d'un séminaire consacré à l'impact de la numérisation sur la réglementation des conditions de travail et de la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE. Parallèlement, Thannaletchimy Thanagopal a assisté, à Genève, à une réunion sur l'avenir du travail, l'évolution technologique et les politiques en matière de compétences. Cette réunion a débattu des approches innovantes dans un environnement de l'emploi en mutation caractérisé par la transformation productive.



Pour leur part, Linda Kromjong et Frederick Muia se sont rendus à Addis Abeba (Éthiopie) à l'occasion de la 13^{ème} réunion régionale africaine de l'OIE. Les mandants tripartites de 45 pays, ainsi que des acteurs clés des sphères politiques, économiques et sociales se sont penchés sur la nécessité de promouvoir une croissance inclusive et les emplois par le biais du travail décent en Afrique. La réunion s'est terminée par la signature d'une déclaration centrée sur l'objectif 8 des ODD. Les employeurs se sont tout particulièrement félicités des priorités visant à promouvoir un environnement favorable aux entreprises durables, petites et grandes, encourageant l'investissement et l'entrepreneuriat.

Fin novembre, Jean Dejardin et Thannaletchimy Thanagopal ont coordonné et assisté la délégation des employeurs lors du Forum de dialogue mondial de l'OIT sur les relations



d'emploi dans le secteur des télécommunications et des centres d'appel. Le groupe des employeurs a été présidé par Mme Beverly Jack (Afrique du Sud) et la réunion a adopté une série de conclusions dont les employeurs peuvent être satisfaits.

Décembre

Pierre Vincensini a participé à une réunion de l'OMS visant à souligner le rôle des entreprises dans la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (MNT) et à constituer une plateforme de discussion interactive multipartite sur la manière de renforcer la coopération internationale Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire.

Les compétences et l'employabilité revêtant une grande importance pour l'OIE, Thannaletchimy Thanagopal a participé, à Berlin, à une réunion de la *European Academy for Taxes, Economics & Law* sur le développement de l'employabilité des étudiants. Elle a exposé les vues des employeurs sur les compétences requises sur le marché du travail et sur la nécessité pour les institutions d'enseignement supérieur d'adapter leurs programmes afin de parer à l'inadéquation des compétences.



La Conférence de l'ONU sur le climat (COP 21) s'est tenue à Paris du 30 novembre au 1^{er} décembre et a abouti à un accord universel contraignant. Pierre Vincensini a participé

à plusieurs manifestations consacrées aux entreprises et a publié un document d'orientation de l'OIE sur le changement climatique et son impact sur les entreprises.

Également en décembre, l'OIE a participé au Sommet mondial africain pour l'investissement et le Vice-président régional Mthunzi Mdwaba y a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'investissement pour l'Afrique.

L'OIE est impliquée dans de nombreux domaines d'activités du BIT, notamment la révision de la classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP-93). Le Dr Thanagopal a apporté assistance aux experts employeurs qui ont participé, du 2 au 4 décembre, à la deuxième réunion du groupe de travail de l'OIT sur le champ d'application et le calendrier de la révision de la CISP-93.

L'appui du réseau GAN (*Global Apprenticeships Network*) créé à l'initiative de l'OIE et du BIAC est une priorité dans la lutte contre le chômage des jeunes. Membre du directoire du GAN, Linda Kromjong a participé, à Madrid, à un atelier consacré aux futurs emplois et aux futures compétences.



Dans le cadre de son soutien des organisations d'employeurs d'Asie, Roberto Suárez a assisté, à Sofia, à la 5^{ème} conférence des ministres du travail et de l'emploi de l'ASEM qui portait sur le dialogue et la coopération en tant qu'éléments cruciaux du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

La XIX^{ème} Conférence interaméricaine des ministres du travail de l'OEA s'est tenue à Cancun (Mexique) au début du mois de décembre. Co-coordinatrice de la réunion des employeurs et des travailleurs (CEATAL/COSATE), María Paz Anzorreguy a participé à la rédaction des



déclarations du CEATAL et du CEATAL/COSATE ; elle a également appuyé les employeurs qui ont lancé un appel à la promotion de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de l'investissement afin de lutter contre le chômage des jeunes dans les Amériques.

L'OIE collabore depuis longtemps avec l'équipe *Doing Business* de la Banque mondiale et le Dr Thanagopal a participé en décembre à l'atelier de la BM sur la réglementation du marché du travail qui a eu lieu à Washington et a examiné les principales conclusions du rapport *Doing Business* 2016. La réunion s'est penchée sur l'avenir de l'indicateur portant sur la réglementation du marché du travail.



Afin de préparer la position des employeurs lors de la discussion des chaînes d'approvisionnement mondiales lors de la CIT 2016, Linda Kromjong, Roberto Suárez et Matthias Thorns ont participé à l'atelier d'experts de Bangkok organisé avec ACT/EMP ; cet atelier, qui a réuni un large éventail d'acteurs du monde des affaires dans les chaînes d'approvisionnement – fournisseurs, donneurs d'ordre, organisations sectorielles et employeurs – avait pour objectif de mieux comprendre l'impact des chaînes d'approvisionnement sur la compétitivité et la productivité, de discuter de la création d'emplois et des conditions de travail, d'identifier les domaines de travail pour

le BIT et d'examiner les lacunes et les succès des interventions du BIT liées aux chaînes d'approvisionnement. La réunion s'est également penchée sur le projet de rapport du BIT qui servira de base à la discussion de la CIT 2016 et sur les approches possibles des employeurs.



L'OIE a aussi coordonné l'organisation, à Casablanca, du Sommet CGEM-OIE, *Business Africa* des partenaires sociaux sur l'emploi en Afrique. Dirigé par Jamal Belahrach, Président du groupe de travail africain sur l'employabilité, le Sommet a promu une vision commune des partenaires sociaux africains en matière de création d'emplois. Un plan pour l'emploi et des stratégies de promotion ont été adoptés. Frederick Muia a participé aux débats et soutiendra la mise en pratique du projet ("le Livre blanc").

La 21^{ème} Conférence de l'Union industrielle argentine s'est déroulée les 14 et 15 décembre à Buenos Aires sous le thème "une Argentine productive pour les dix prochaines années". Daniel Funes de Rioja et María Paz Anzorreguy ont aidé à la participation du secteur privé au débat sur l'avenir du pays en présence de représentants de haut niveau des secteurs public et privé.



Linda Kromjong a coprésidé la deuxième réunion de la *Child Labour Platform* qui s'est tenue à Genève. Elle y a souligné l'importance de cette plateforme qui permet le partage des expériences et des enseignements sur la voie de l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Janvier



Alessandra Assenza a pris part à une réunion du BIAC en préparation du forum de l'OCDE sur l'avenir du travail et a participé à ce forum. Ces travaux apportent au débat sur l'avenir du travail la contribution de l'OIE qui est décrite plus loin.

Membre du Conseil du Pacte mondial, Linda Kromjong a participé à une session régulière à New York au cours de laquelle elle a eu l'occasion de réaffirmer au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, l'engagement du secteur privé envers le Programme de développement pour 2030, soulignant que l'OIE encourage ses membres et leurs entreprises affiliées à promouvoir les objectifs de développement durable (ODD) par leurs opérations, l'innovation et les partenariats et à faire partie de la solution.

Le 18 janvier, la Secrétaire générale a partagé son expertise et son expérience des accords-cadres internationaux (ACI) lors d'un atelier organisé par la NHO, membre norvégien de l'OIE, pour ses entreprises affiliées.

Pierre Vincensini a pris part à un débriefing sur COP21 organisé par "Genève internationale" pour examiner comment l'accord de Paris influera sur les travaux des organisations internationales basées à Genève et sur leur collaboration.



En sa qualité de partenaire du réseau du B20 sous la présidence chinoise du G20, Daniel Funes et Matthias Thorns ont participé à la première réunion de Beijing pour discuter des priorités du monde de l'entreprise pour les mois suivants. Daniel Funes a coprésidé le groupe de travail du B20 sur l'emploi au cours duquel il a identifié les cinq principaux obstacles à des marchés du travail dynamiques qu'il a invité les dirigeants du G20 à éliminer en indiquant « je souhaite que le G20 prenne des engagements ambitieux envers l'objectif principal que constituent des marchés du travail énergiques et une main-d'œuvre adaptable ».



Du 26 au 29 janvier, Jean Dejardin et Thannaletchimy Thanagopal ont coordonné les représentants employeurs participant à la réunion sectorielle sur la sécurité et la santé et les compétences dans l'industrie du pétrole et du gaz. Cette réunion a reconnu que les outils et mécanismes en matière de SST peuvent nécessiter quelque innovation, mais que les bases sont en place.

Dans le cadre des travaux du Groupe de travail de l'OIE sur la migration internationale de la main-d'œuvre, décrits plus loin, Frederick Muia et Ronnie Goldberg, Présidente du Groupe de travail, ont participé, le 27 janvier, à une réunion organisée par l'OIE, tandis que María Paz Anzorreguy a pris part à un séminaire sur les questions de l'emploi et du travail dans le contexte vénézuélien actuel.

Suite à l'arrivée de *International SOS* en tant que partenaire de l'OIE, Linda Kromjong a participé, à Munich, à une réunion de l'exécutif de cette entreprise afin de définir la future collaboration conformément aux missions de l'OIE et de ses partenaires.

Février

Les préparatifs de la CIT 2016 prenant forme, Frederick Muia a participé à une session de consultation au BIT sur la révision de la Recommandation (n° 71) sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944, afin d'y apporter les positions des employeurs.

Le Groupe de travail du G20 sur l'emploi s'est réuni à Guangzhou le 2 février pour discuter de la voie à suivre en 2016. L'OIE était représentée par M. Y. K. Modi, Inde, membre du Comité de direction de l'OIE, qui a estimé que les travaux du G20 dans le domaine de l'emploi devaient reposer sur une vision claire et une évaluation

1st G20 Employment Working Group Meeting
Guangzhou, China 2-4 February, 2016



rigoureuse ; il a réitéré l'engagement des employeurs à participer à la réussite.



Le 3 février, Linda Kromjong a été invitée à s'adresser au déjeuner exécutif de la Fédération des employeurs du Kenya (FKE) sur le thème "Mener l'Afrique à la prochaine étape".



Linda Kromjong a présenté le rôle clé du secteur privé dans le programme pour le développement, notamment les ODD et l'Afrique en 2063 et a souligné que des entreprises telles que Safaricom étaient des exemples et des agents essentiels de la croissance économique, de la richesse et de la création d'emplois.

Elle s'est ensuite rendue à Arusha, en Tanzanie, où elle a assisté à la réunion annuelle des organisations d'employeurs d'Afrique orientale, centrale et australe qui avait pour thème central "la gestion des chaînes d'approvisionnement mondiales : maximiser les avantages et réduire les risques". Les participants ont partagé leurs expériences et, lors de sa présentation, Linda Kromjong a indiqué que même si des aspects négatifs et des problèmes sont souvent pointés du doigt à propos des chaînes d'approvisionnement, l'Afrique, partenaire économique et futur marché prometteurs, ne devrait pas rater l'occasion qu'offrent les chaînes d'approvisionnement de dynamiser la croissance, le développement et la création d'emplois.

L'OIE a également organisé un webinaire consacré aux chaînes d'approvisionnement afin de préparer la position des employeurs pour la CIT 2016 et informer les membres et les partenaires.

L'avenir du travail constituant le thème d'un groupe de travail de l'OIE, un webinaire a été organisé le 16 février afin de discuter des progrès réalisés par les trois groupes chargés d'examiner respectivement l'emploi, l'évolution technologique et l'organisation du travail en évolution. Les résultats seront présentés lors du 3^{ème} Forum OIE de l'Entreprise, le 8 juin.

Les 32 membres du Groupe de travail tripartite du Mécanisme d'examen des normes de l'OIT

(MEN) ont tenu leur première réunion du 22 au 26 février ; Alberto Echavarría (ANDI – Colombie) en était le Vice-président employeur. Les employeurs avaient longtemps insisté pour qu'un tel examen soit entrepris afin que l'OIT puisse compter sur un ensemble de normes claires et mises à jour répondant à l'évolution du monde du travail et remplissant la double fonction de protection des travailleurs et de satisfaction des besoins des entreprises durables. La réunion a soumis cinq recommandations au Conseil d'administration du BIT de mars 2016 concernant le programme de travail, le traitement des instruments maritimes et le nombre de conseillers gouvernementaux admis.

Roberto Suárez était à Madrid le 23 février où il a participé à la réunion de la CEOE sur l'engagement des entreprises envers les ODD. Il a donné aux entreprises des détails sur l'adoption du programme de développement pour 2030 et sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs.

María Paz Anzorreguy s'est rendue à Washington en février dans le cadre de la contribution des employeurs du CEATAL à la Conférence interaméricaine des ministres du travail de l'Organisation des États américains (OEA). Les conclusions comprennent l'approbation et la définition des activités pour 2016-2017, ainsi que les responsabilités et ressources pour le suivi

de la Déclaration et du Plan d'action adoptés à Cancun.

Daniel Funes s'est adressé à la Conférence LAMERG "Latin American HR Challenges and Solutions" à Miami, Floride. Cette réunion a débattu de la situation économique au Brésil, au Mexique et en Argentine, de la gestion de chaînes d'approvisionnement responsables en Amérique latine et de l'amélioration de l'engagement des employés.

À la fin du mois, Roberto Suárez a présenté les points de vue des employeurs lors d'une conférence de l'OIT sur les tendances à long terme dans le monde du travail et leur impact sur les inégalités et les familles à revenus moyens.

Mars



María Paz Anzorreguy était à Santiago, Chili, pour les consultations régionales d'Amérique latine et des Caraïbes sur la politique publique en matière d'application des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits



de l'homme dans le cadre du programme de développement pour 2030. Elle a fait part des initiatives prises et des progrès enregistrés sur la base d'une compilation des meilleures pratiques des membres dans la région.

Le 3 mars, l'OIE a accueilli le Comité consultatif et de pilotage du programme *Mega Sporting Events* (MSE) qui vise au respect des droits de l'homme dans l'organisation des grands événements sportifs. Le groupe a informé l'assistant du Secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Scott Busby, et discuté des plans pour le processus multipartite du MSE en 2016.

Frederick Muia s'est rendu à Turin le 7 mars pour une réunion avec la Fondation européenne pour la formation (ETF) afin de partager des points de vue sur la dimension des compétences en matière de migration, notamment la reconnaissance mutuelle des qualifications, dans le cadre des travaux de l'OIE avec le Forum mondial sur les migrations et le développement (FMMD) concernant les pays voisins de l'UE.

Pierre Vincensini a participé à un atelier de la BDA visant à une sensibilisation sur le rôle normatif de l'ISO et de l'engagement du monde des affaires allemand à faire en sorte que ces normes soient applicables. Il a présenté le rôle de l'OIE dans le cadre d'ISO 45001 portant sur les systèmes de gestion de la sécurité et santé au travail.

Avril

Thannaletchimy Thanagopal a pris part aux discussions de la Commission ELSA du BIAC portant sur le projet de Perspectives de l'emploi de l'OCDE qui est important dans l'élaboration des décisions d'affaires et des politiques économiques. En outre, la réunion a aussi traité de questions sur l'emploi des jeunes et de la stratégie pour l'emploi de l'OCDE.

Dans le cadre de ses travaux réguliers avec le CIF-OIT, Roberto Suárez a présenté les liens entre les relations professionnelles globales et la RSE à l'occasion d'un atelier visant à aider les organisations d'employeurs à conseiller leurs entreprises membres dans ce domaine.

M. Suárez s'est ensuite rendu à Bruxelles pour présenter à la Commission européenne les principaux messages des employeurs en vue des discussions de la CIT.



Le Président de l'OIE, Daniel Funes, est allé à Washington pour les réunions du groupe de travail du B20, notamment du groupe de travail sur l'emploi. Il a coprésidé ce dernier et a souligné la nécessité pour les dirigeants du G20 d'entreprendre des réformes structurelles qui engendrent un environnement favorable pour les entreprises. Il a souligné la nécessité de lutter contre le chômage des jeunes par un alignement de l'éducation et des systèmes de formation sur les besoins du marché du travail, tant pour assurer un avenir aux jeunes que dans l'intérêt de la stabilité sociale.



Le 18 avril, avec la GBI et la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, l'OIE a organisé à Doha un atelier sur la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Cette réunion a précédé le Forum régional asiatique de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme où le Vice-président de l'OIE pour l'Asie, Kamran Rahman, a évoqué, en séance plénière, certains des obstacles à la mise en pratique des principes dans la région, notamment la prévalence de l'informalité et les carences en matière de gouvernance dans certains pays. Il a aussi souligné certaines réussites, notant que la "conformité" est une question de "faire les bonnes choses" et d'ouvrir les portes aux échanges commerciaux internationaux.

Linda Kromjong a parlé de l'évolution du traité de l'ONU et a invité des groupes



intergouvernementaux à consulter davantage les entreprises et à se baser sur le cadre "protéger, respecter, réparer" qui fait déjà l'objet d'un consensus international.

Suite à la décision du Forum mondial sur les migrations et le développement (FMMD) de mettre en place un mécanisme de liaison, l'OIE – en sa qualité de Secrétariat – a organisé une réunion de sensibilisation avec l'appui de la Fédération des entreprises romandes (FER). M. Austin Fragomen, Président du groupe consultatif des entreprises du FMMD et modérateur de cette réunion, s'est félicité de ce nouveau mécanisme et a relevé qu'il fait entendre une voix forte nécessaire des entreprises dans le débat sur la mobilité des compétences.



Poursuivant ses activités pour la région d'Afrique, Frederick Muia a participé au Congrès national des employeurs à Conakry, Guinée, où il a exposé le rôle des organisations d'employeurs dans le développement économique et social de leurs pays. Il a souligné qu'il est important de donner leur chance aux jeunes et a mis l'accent sur le Réseau mondial pour l'apprentissage lancé par l'OIE afin de partager expérience et expertise.

De son côté, Matthias Thorns a organisé une formation en RSE dans le cadre d'un atelier de l'OIT sur le renforcement des capacités qui s'est tenu à la Chambre de commerce et d'industrie d'Ouzbékistan.

Fin avril, Linda Kromjong a assisté à l'assemblée annuelle de Consecomericio au Venezuela où elle s'est entretenue avec Fedecamaras.



Mai

Ce dernier mois sur lequel porte ce rapport a commencé par la présence de Linda Kromjong à Cartagena, Colombie, à l'occasion de la IX^{ème} Conférence ibéro américaine des ministres du travail. La Secrétaire générale a pris part à un panel sur les jeunes et l'avenir du travail et a rencontré les représentants de notre membre ANDI.



Du 5 au 7 mai, le premier Sommet des employeurs africains s'est tenu à Naivasha, Kenya. Frederick Muia y a fait une présentation sur l'emploi et l'employabilité dans laquelle il s'est référé au récent Plan des employeurs africains pour l'emploi. Le sommet a rassemblé des organisations d'employeurs, des responsables des secteurs public et privé, ainsi que d'autres parties pour discuter et élaborer une stratégie pour l'emploi en Afrique qui souligne l'importance de l'entrepreneuriat et d'un environnement favorable aux entreprises.

Roberto Suárez s'est rendu à Dubaï lors de la 2^{ème} conférence internationale annuelle de World FZO au cours de laquelle il a parlé des implications politique des chaînes de valeurs mondiales.

Les entreprises et les droits de l'homme restant une priorité, Linda Kromjong a participé, à Amsterdam, à la Conférence de l'UE sur les entreprises et les droits de l'homme qui a été suivie par la 5^{ème} Conférence mondiale de la *Global Reporting Initiative* où elle a également animé un débat sur l'innovation pour le développement durable et le rôle du secteur privé.

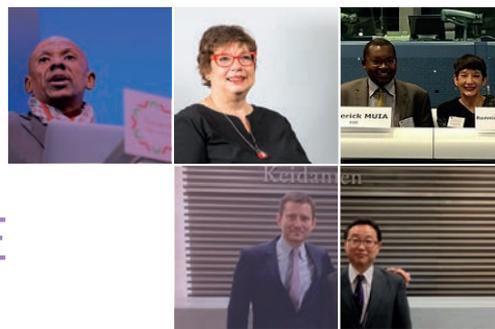
À la fin du mois, Matthias Thorns était à Turin à l'occasion d'un atelier CIF-OIT sur les relations professionnelles mondiales et la RSE au cours duquel il a présenté les instruments et débats aux niveaux international, européen et national, et a participé au débat.



La Secrétaire générale a terminé cette période en se rendant à New Delhi, Inde, où elle a exposé les travaux de l'OIE lors de la conférence mondiale annuelle de la CIETT sur l'emploi par une présentation sur la manière de contrôler et appliquer les réglementations relatives aux agences d'emploi privées.

VERS NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

CADRE STRATÉGIQUE 2015 - 2017



Le cadre stratégique de l'OIE, adopté par le Conseil général en 2015, repose sur trois piliers, notre principal objectif consistant à contribuer au débat et à l'influencer dans d'autres organisations afin que les positions des entreprises et des employeurs soient prises en considération lors des prises de décisions au niveau international.

Comme vous avez pu le constater dans les chapitres précédents, la promotion et la défense des entreprises a emmené l'OIE aux quatre coins du monde, mais tout commence à Genève, au Bureau international du Travail (BIT). Une large part de nos ressources est consacrée à la Conférence internationale du Travail (CIT), aux trois sessions du Conseil d'administration du BIT (CA), aux réunions sectorielles et d'experts, ainsi qu'à des activités avec des départements spécifiques du BIT, comme celui des NORMES et à des contacts quotidiens directs avec le Bureau des activités pour les employeurs, ACT/EMP, et à la coordination de la participation des employeurs aux réunions du BIT dans les régions.

104^{ÈME} SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (2015)



Après de nombreuses d'années d'efforts de la part des employeurs, il a enfin été décidé, pour la CIT de 2015, de tenter une session plus courte de deux semaines. Cette formule a été considérée comme un succès par tous les mandants. L'OIE a mis à disposition un microsite afin de faciliter et d'améliorer l'accès des membres à la Conférence et de fournir un "guichet unique" où peuvent être obtenus tous les rapports, notes d'orientation, informations, messages clés, etc.

En 2014, la Commission d'application des normes (CAN) avait été submergée de problèmes et aucune conclusion n'avait pu être adoptée sur la plupart des cas individuels de la liste. Cette situation découlait de la crise du système de contrôle des normes de l'OIT.

D'importants progrès ont cependant été faits au cours de l'année 2015 grâce à l'accord intervenu

entre les mandants tripartites. La CAN de 2015 a ainsi été caractérisée par un esprit de collaboration constructive. Grâce à une nouvelle approche de l'élaboration des conclusions sur les cas individuels avec l'implication active des mandants, les conclusions ont été directes, concrètes et utiles pour les États membres dans leur application des conventions ratifiées au travers des lois et pratiques nationales. Cette évolution a aussi donné lieu à un processus d'amélioration du système de contrôle, notamment par un mécanisme d'examen des normes (MEN).

Le Groupe des employeurs de la CAN a été mené par Sonia Regenbogen (Canada). Lors de la discussion générale, elle s'est félicitée de la clarification formelle du statut non contraignant des opinions et recommandations de la



commission d'experts. Ceci est important pour les employeurs dans la mesure où ils peuvent y faire référence lorsqu'un changement de réglementation est discuté au niveau national ou lorsqu'une juridiction domestique se réfère aux recommandations des experts comme à une interprétation définitive des instruments de l'OIT.

Malgré cette évolution positive, les employeurs se sont à nouveau opposés à l'interprétation des experts du "droit de grève" dans la convention 87 et au nombre croissant de demandes d'experts pour que les gouvernements adaptent leurs lois et leurs pratiques en conséquence. Il a finalement été noté dans le rapport de la CAN que les points controversés ou désaccords profonds entre les groupes, notamment concernant la convention 87, ne seraient pas reflétés dans les conclusions, mais seulement dans le compte-rendu des discussions.

La discussion de l'Étude d'ensemble portait sur la liberté syndicale et la négociation collective des travailleurs ruraux. Les employeurs ont soutenu que les obstacles à la pleine jouissance de ces droits sont souvent dus, non pas à des cadres légaux déficients, mais à la nature intrinsèque de l'économie rurale ; ils ont défendu des mesures visant à la mise en place de conditions favorables aux entreprises dans le secteur agricole,



comme la promotion de l'investissement, de l'entrepreneuriat et de la modernisation des moyens et méthodes de production.

La commission sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, dont le Groupe des employeurs était mené par Alex Frimpong (Ghana), a conclu sa double discussion par l'adoption d'une recommandation qui guide les États membres dans la mise en pratique de mesures aidant à cette transition. Conformément à la position des employeurs, il a été convenu que les États membres doivent adopter des mesures comprenant une stratégie de croissance inclusive qui assure la promotion de l'expansion de l'économie formelle et la création d'emplois décents et productifs, ainsi que d'un environnement favorable au développement des entreprises et à l'investissement.



Victoria Giulietti (Argentine) était la porte-parole des employeurs pour la discussion récurrente sur la protection sociale qui avait pour objectif d'évaluer les travaux du BIT en vue de l'action future. Centrée sur la politique des salaires, le temps de travail, la sécurité et santé au travail et la protection de la maternité, la discussion a cherché à identifier les lacunes en matière de couverture, de niveau et de conformité.

Les employeurs ont soutenu que les niveaux de protection ne devraient pas alourdir excessivement les coûts de l'emploi et que la promotion de l'emploi, notamment par des modalités flexibles, constitue le meilleur moyen d'assurer la protection. Ils ont également soutenu que le respect des règles dépend également d'un niveau et d'une portée raisonnables de la couverture. Malgré des divergences de vues en matière de négociation collective et de contrats publics, les conclusions ont demandé aux mandants de collaborer à la mise en place d'une

protection adéquate des travailleurs qui en ont besoin d'une manière appropriée et innovante qui reflète la nature changeante du monde du travail et la diversité des circonstances nationales.



Les employeurs de la Commission sur les PME et la création d'emplois avaient Garance Pineau (France) pour porte-parole. Cette question avait été placée à l'ordre du jour de la CIT à la demande des employeurs en raison du rôle important des PME en matière de création

d'emplois et de génération de revenus dans le monde entier et pour mieux comprendre les divers besoins et réalités des mandats de l'OIT en matière de développement des PME.

L'objectif des employeurs était d'obtenir des conclusions qui jettent les bases d'un plan d'action ambitieux pour le BIT. Ils ont souligné l'importance d'un environnement favorable à la création et à la viabilité de nouvelles entreprises, ont reconnu l'importance de l'outil "Environnement propice aux entreprises durables (EASE)" et son potentiel en tant que base de réformes, appelé les gouvernements à simplifier les réglementations indument complexes, insisté sur le rôle des organisations d'employeurs dans l'aide aux PME et encouragé le renforcement des capacités du BIT dans ce domaine. Ils ont aussi indiqué que les données manquent sur la qualité des emplois dans les PME et demandé aux gouvernements de recueillir de telles données sur les aspects quantitatifs et qualitatifs des emplois dans les PME.

325^{ÈME} ET 326^{ÈME} SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BIT (OCTOBRE/NOVEMBRE 2015 ET MARS 2016)

Ces sessions ont permis de faire avancer "l'initiative sur les normes", y compris le mécanisme d'examen des normes (MEN) qui devrait permettre de porter un regard neuf sur la classification des normes de l'OIT en fonction de leur pertinence pour les mandats. Bien que l'examen du système de contrôle des normes ait progressé en mars, les employeurs ont demandé au Directeur général d'adopter une approche plus ambitieuse afin de rationaliser, simplifier et

consolider le système qui repose sur les différents mandats et fonctions de ses composants.

En octobre/novembre, il y a également eu un appui tripartite à l'amélioration des méthodes de travail du Comité de la liberté syndicale (CFA) visant à en renforcer la crédibilité et l'impact. En mars, le CA a examiné un rapport décrivant les progrès réalisés, notamment la création d'une sous-commission tripartite qui devrait faciliter



la gestion des cas et mieux répartir la charge de travail, ainsi qu'une mise à jour électronique du Recueil de décisions et de principes du Comité de la liberté syndicale.

La 325^{ème} session a également traité du suivi de la CIT, y compris des plans d'action, comme le souhaitent les employeurs, afin d'aider la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, et des résolutions sur les PME et la création d'emplois et sur la protection sociale.

Le nouveau format de la CIT a été entériné, tout en gardant à l'esprit que certains problèmes devaient encore être résolus. Des ordres du jour des futures CIT ont été finalisés et il a été convenu d'une discussion générale sur la migration de la main-d'œuvre en 2017 et d'une discussion normative sur la violence au travail en 2017 (une réunion d'experts aura lieu en 2016).

La 325^{ème} session a aussi examiné l'évaluation de la Déclaration MNE de l'OIT dont les modalités seront adoptées en mars 2016, ainsi que la préparation de l'évaluation de la Déclaration de 2008 sur la justice sociale qui fera l'objet d'une discussion générale lors de la CIT 2016. La 326^{ème} session a décidé de créer un groupe de travail tripartite ad hoc pour examiner le

texte de la Déclaration MNE et présenter ses recommandations au Conseil en mars 2017.

Suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) par l'Assemblée générale de l'ONU, il était approprié qu'en octobre/novembre, le Conseil d'administration se penche sur le rôle de l'OIT dans la réalisation de l'objectif 8 consistant à "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous".

Les employeurs ont rappelé l'importante contribution du secteur privé tout au long du processus d'élaboration des ODD. Ils ont demandé au BIT de tenir compte de la nécessité d'adopter une approche réaliste et intégrée qui prenne en considération les diverses capacités de chaque pays, ainsi que les ressources de l'OIT, et se concentre sur un renforcement des capacités ciblé pour permettre aux partenaires sociaux de participer aux stratégies nationales de développement durable.

En mars, le CA a aussi examiné "l'initiative sur les entreprises" et les employeurs ont insisté sur l'importance pour le BIT d'adopter la stratégie convenue lors de la session de juin 2014 du CA et de faire rapport à la session de mars 2017.

ACTIVITÉS SECTORIELLES DU BIT

Le programme d'activités sectorielles du BIT ouvre une porte sur le monde réel du travail. L'OIE a coordonné et assisté les délégations des employeurs représentant les secteurs

du gaz et du pétrole, des transports, des télécommunications, de la construction et de la pêche qui ont participé aux réunions décrites plus haut au chapitre sur l'année écoulée.

ACTIVITÉS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'OIE bénéficie de longue date d'une bonne réputation sur la scène internationale et du statut consultatif au sein du système des Nations unies et ailleurs. Grâce à sa composition mondiale, elle est le porte-parole reconnu du monde des employeurs dans les forums internationaux.

Ainsi, l'OIE est régulièrement invitée à s'exprimer au nom des entreprises du monde par un nombre croissant d'organisations pour lesquelles une interaction avec le secteur privé est mutuellement profitable, comme le HCDH, le Conseil des droits de l'homme, l'OIM, la Banque mondiale, le Conseil de l'Europe, l'UE, l'ECOSOC, l'ISO, le G20, l'OMS, le Pacte mondial, la CNUCED, le PNUD, le Forum mondial pour les migrations et le développement (FMMD), la *Global Reporting Initiative* (GRI) et bien d'autres.

Nous travaillons également avec d'autres organisations représentant les entreprises,

comme le BIAC, la CCI, BUSINESSEUROPE, *Business Africa*, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, entre autres. Des représentants de ces organisations ont également accès à la plateforme que constitue l'OIE, notamment lors du Sommet mondial des employeurs.

Promouvoir les objectifs des entreprises à travers le monde requiert une expertise technique certaine et de fortes recommandations politiques. Celles-ci émergent au sein des cinq groupes de travail de l'OIE et du groupe de travail sur l'avenir du travail récemment créé.

Les résultats des travaux de ces groupes sont essentiels pour promouvoir, assister et renforcer les organisations membres et donner aux entreprises les outils du succès dans un environnement mondialisé.



l'évaluation des entreprises, l'application et la promotion des Principes directeurs de l'ONU, le traité non contraignant du Conseil de l'Europe, le Groupe de travail intergouvernemental chargé de l'élaboration d'un traité international contraignant, le respect des droits de l'homme dans l'organisation des grands événements sportifs, etc.

Au cours de cette période, l'OIE a participé à plus de 40 réunions consacrées aux entreprises et aux droits de l'homme, que ce soit en tant qu'organisateur, panéliste ou orateur représentant les entreprises. Linda Kromjong a lancé un blog mensuel pour mettre fin aux mythes qui entourent les chaînes d'approvisionnement mondiales et promouvoir les positions des entreprises en la matière.

long de l'année ont porté sur l'impact du CFA et de ses recommandations au niveau national, les systèmes de négociation collective et les licenciements collectifs.

L'OIE a entrepris, dans les pays de ses fédérations membres, une collecte d'informations sur divers types de relations professionnelles et les résultats seront prochainement publiés.

RELATIONS PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES

Ce domaine de travail a également bénéficié d'une large participation des membres et d'excellentes conclusions. Sous la présidence de Renate Hornung-Draus, Vice-présidente pour l'Europe, les réunions organisées tout au

MIGRATION INTERNATIONALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur privé est de plus en plus souvent invité à partager ses positions sur la question de la migration. Ronnie Goldberg (USCIB) préside le Groupe de travail sur la migration internationale de la main-d'œuvre qui a été créé en juin 2014. Ce groupe vise à tenir ses



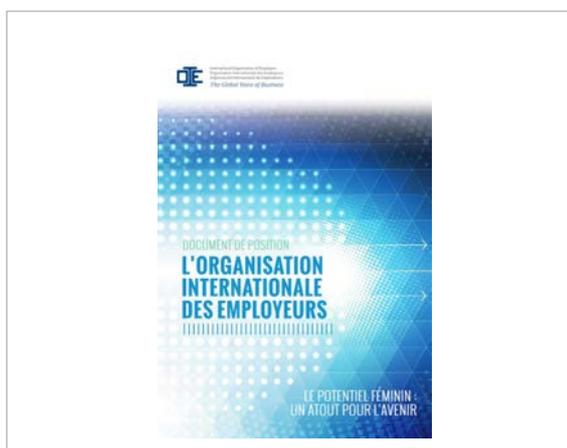
membres et partenaires, Fragomen et le *Council for Global Immigration* informés des activités à l'échelon international et de collaborer avec eux à l'élaboration du message des entreprises.

L'OIE partage son expérience dans ce domaine avec l'OIM, en particulier en matière de recrutement éthique ; récemment, le 8^{ème} sommet annuel du Forum mondial pour les migrations et le développement (FMMD) a formellement adopté un mécanisme d'interaction avec les entreprises dont la coordination sera assurée par le Secrétariat de l'OIE. À ce jour, les activités ont compris une réunion de sensibilisation à l'interface des entreprises du FMMD qui s'est tenue au siège de la Fédération des entreprises romandes (FER) ; il est prévu d'organiser une réunion de deux jours à New York les 17 et 18 juillet et un Sommet du FMMD à Dhaka, Bangladesh, du 10 au 12 décembre. Cette nouvelle relation de l'OIE avec le FMMD a été présentée aux membres lors d'un webinaire le 27 janvier.

EMPLOI – AVENIR DU TRAVAIL

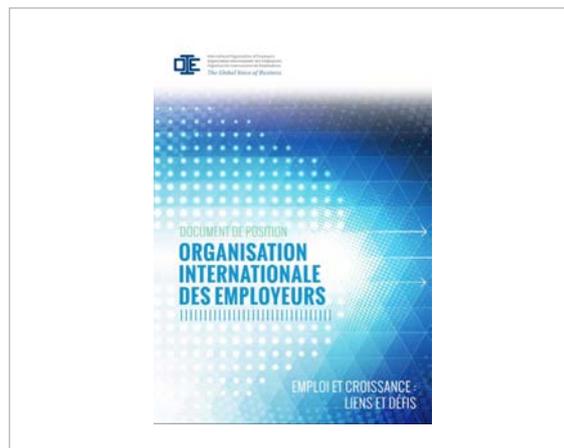


Ces deux groupes se sont réunis – physiquement et virtuellement – en septembre 2015, janvier et mars 2016. Les discussions ont porté sur les capacités des femmes, thème important pour



l'OIE dans le cadre de la célébration de la journée de la femme le 8 mars.

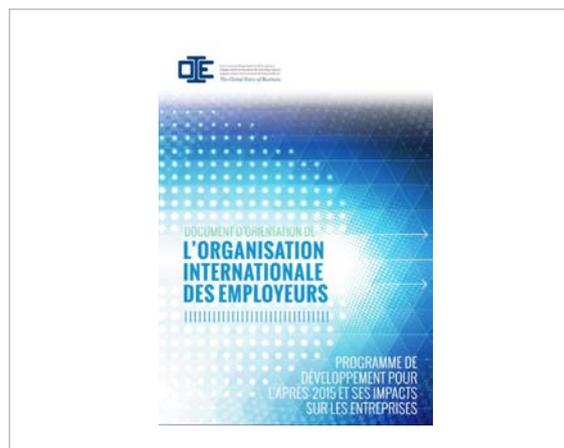
Au vu du nombre croissant de débats dans divers forums internationaux sur la rapidité du changement et de l'évolution technologique, l'OIE a créé un groupe de travail consacré à l'avenir



du travail. Une page a été ajoutée au site web afin de tenir les membres informés des activités dans ce domaine, notamment sur les questions "À quoi le travail ressemblera-t-il ? Quel sera l'impact des transformations technologiques ? Que signifieront ces changements pour les organisations d'employeurs ?" L'avenir du travail sera le thème central du Forum de l'Entreprise le 8 juin.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce groupe de travail a marqué l'adoption des objectifs pour le développement durable de l'après-2015 (ODD), par l'Assemblée générale de l'ONU, en lançant une publication de l'OIE sur le programme de développement après 2015 et son impact sur les entreprises.



LES RÉSEAUX DE L'OIE

L'OIE a continué à développer ses réseaux d'entreprises dans le but d'aider les entreprises mondiales à maîtriser les réglementations, les attentes et les environnements au niveau international.

Le réseau mondial des relations professionnelles (GIRN) s'est encore renforcé et compte maintenant quelque 40 entreprises membres.

Deux réunions se sont tenues, l'une en Espagne en octobre 2015 et l'autre en Suisse en avril 2016. Les membres ont débattu de l'impact de l'avenir du travail sur les relations professionnelles, ainsi que des chaînes d'approvisionnement mondiales et de la situation des relations professionnelles en Suisse.

Le réseau mondial pour la sécurité et la santé au travail (GOSH) continue aussi à susciter l'intérêt. Tout comme pour le GIRN, les ordres du jour ont été conçus pour être pertinents et opportuns pour les membres.



Le GOSH s'est également réuni à deux reprises pendant la période, une première fois en Allemagne en septembre 2015 et la seconde, en Belgique en avril 2016. Les discussions ont porté sur ISO 45001, la santé mentale et l'évaluation psychosociale sur le lieu de travail, la gestion de la SST pour les professionnels et membres de la direction, l'avenir du travail et la SST, la gestion

de risques liés aux voyages et les avantages de la prévention.



L'OIE a continué de promouvoir le Réseau mondial pour l'apprentissage (GAN) et la création de ses réseaux nationaux en tant qu'outils de premier ordre permettant d'assurer aux entreprises les compétences qu'elles requièrent et de faire face à la crise du chômage des jeunes. Plusieurs membres de l'OIE ont créé des réseaux nationaux, notamment TISK (Turquie), APINDO (Indonésie) et CEOE (Espagne). Le réseau national argentin du GAN a été lancé en décembre 2015. D'autres membres de l'OIE mettront bientôt en place des réseaux nationaux ; ce sera notamment le cas d'ANDI (Colombie) en mai et de COPARMEX (Mexique) plus tard dans l'année.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE

CONSEIL GÉNÉRAL



Le Conseil général est l'organe de gouvernance suprême de l'OIE. Présidé par le Président de l'OIE, il se réunit une fois par an et rassemble les membres de l'OIE pour discuter et entériner les décisions proposées par le Comité de direction. Il adopte formellement les positions, le budget, les comptes, le plan de travail annuel, les demandes d'affiliation et l'élection du Bureau de l'OIE.

Le Conseil général de 2015 a été présidé par Daniel Funes de Rioja qui a retracé son année qui, en tant que Président, s'est concentrée sur la représentation des employeurs au G20/B20, assurant ainsi la contribution de l'OIE aux recommandations présentées aux dirigeants du G20.

Le Président a souligné la nomination historique de Linda Kromjong au poste de Secrétaire générale. « Pour la première fois en 95 ans d'existence de l'OIE, le Secrétariat est dirigé par une femme » a-t-il déclaré. Les Vice-présidents se sont joints à lui pour souhaiter la bienvenue à Mme Kromjong au nom des membres et pour lui exprimer leur confiance en son expérience qui en fait la personne idéale pour diriger le Secrétariat.



Le Conseil général de 2015 a officiellement admis comme membre la Chambre de commerce et d'industrie d'Ouzbékistan (CCIU) dont le Président, M. Alisher Shaykhov, a remercié le Conseil général pour son accueil chaleureux et a exprimé son intention profonde d'être un membre actif en ces mots : « nous souhaitons contribuer, partager nos expériences et, bien entendu, nous nous réjouissons d'apprendre les meilleures pratiques des membres plus anciens de l'Organisation et de coopérer avec nos partenaires sociaux. »

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction comprend des membres élus et cooptés parmi les membres de l'OIE, assurant ainsi un équilibre géographique qui reflète la nature mondiale de l'Organisation.

Le Comité se réunit généralement à Genève trois fois par an, en mars, mai/juin et octobre/novembre, parallèlement au Conseil d'administration du BIT et à la Conférence internationale du Travail. Le 5 octobre 2015, le

Comité de direction s'est exceptionnellement réuni à Bahreïn, profitant de la présence des membres à l'occasion du premier Sommet mondial des employeurs organisé par l'OIE.

Le Comité de direction veille à la réalisation des objectifs de l'OIE et des décisions du Conseil général, ainsi qu'au fonctionnement de l'Organisation conformément à son mandat.

Membres du Comité de direction de l'OIE en mai 2016

M. Daniel Funes de Rioja	Président (Argentine)
M. Jørgen Rønne	Vice-président auprès de l'OIT (Danemark)
M. Alexandre Furlan	Vice-Président régional (Amérique latine)
Mme Renate Hornung-Draus	Vice-présidente régionale (Europe)
M. Mthunzi Mdwaba	Vice-Président régional (Afrique)
M. Kamran Rahman	Vice-Président régional (Asie)
M. Peter Robinson	Vice-Président régional (Amérique du Nord)
M. José Maria Lacasa	Trésorier (Espagne)
M. Alberto Echavarría	Membre (Colombie)
Mme Liu Hansong	Membre (Chine)
Mme Lidija Horvatić	Membre (Croatie)
M. Hiroyuki Matsui	Membre (Japon)
M. Khalifa Mattar	Membre (Émirats arabes unis)
M. Blaise Matthey	Membre (Suisse)
M. El-Mahfoud Megateli	Membre (Algérie)
M. Yogendra K. Modi	Membre (Inde)
Mme Marina Moskvina	Membre (Fédération de Russie)
Mme Jacqueline Mugo	Membre (Kenya)
Mme Garance Pineau	Membre (France)
M. Bülent Pirlar	Membre (Turquie)
M. Jorge de Regil	Membre (Mexique)

SECRETARIAT

Basé à Genève et dirigé par la Secrétaire générale, le Secrétariat de l'OIE est responsable, entre autres, de l'application du plan de travail annuel aligné sur le cadre stratégique adopté par le Conseil général. Il assure également la gestion administrative et financière de l'Organisation sous le contrôle du Trésorier.

MAI 2016



Linda Kromjong



Frederick Muia



Jean Dejardin



Pierre Vincensini



Linda Hotham



Usha Selvaraju



Milena Flores



Achille Després



Roberto Suárez Santos



Matthias Thorns



Amelia Espejo



Stéphanie Winet



Patricia Rindlisbacher



Monique Depierre



Anetha Awuku



Matias Espinosa



María Paz Anzorreguy



Alessandra Assenza



Thannaletchimy
Thanagopal



Chiara Cirelli



Didier Schmidt



Valérie Gugl



Dalia Farag



Annatina Mayer

Secrétaire générale

Linda Kromjong

Secrétaire général adjoint

Roberto Suárez Santos

Conseillers principaux

María Paz Anzorreguy

Frederick Muia

Matthias Thorns

Conseillers

Alessandra Assenza

Jean Dejardin

Amelia Espejo

Thannaletchimy Thanagopal

Pierre Vincensini

Interface entreprises FMMD

Liaison Adviser

Stéphanie Winet

Chef des Ressources humaines

Chiara Cirelli

Chef des Communications

Linda Hotham

Chef des finances

Patricia Rindlisbacher

Chef des services techniques

Didier Schmidt

Chargée en Communications

Multimédia

Usha Selvaraju

Assistante personnelle de la

Secrétaire générale

Monique Depierre

Assistante de direction -

Communications

Valérie Gugl

Assistante - Communications

Milena Flores

Assistants d'équipe

Anetha Awuku

Dalia Farag

Stagiaires

Achille Després (Communications)

Matias Espinosa (Appui logistique)

Annatina Mayer (Finance &

Administration)

PARTENAIRES

L'OIE tient à remercier les partenaires suivants pour leur soutien, ainsi que pour avoir partagé leurs expériences au plus grand bénéfice du monde des entreprises lors des réunions auxquelles ils ont participé aux côtés de l'OIE :

Coca-Cola, Fasken Martineau, Fragomen Worldwide, Littler, Royal Dutch Shell et Vale, auxquels se sont joints cinq nouveaux partenaires au cours de l'année : Baker & McKenzie, Empresas Polar, International SOS, Randstad Holding et le Council for Global Immigration.

FÉDÉRATIONS MEMBRES EN MAI 2016

Afrique (43)	Asie (34)	Amériques (34)	Europe et Asie centrale (45)
Confédération Générale des Entreprises Algériennes	Australian Chamber of Commerce & Industry	Antigua & Barbuda Employers' Federation	Union of Albanian Business
Chamber of Commerce & Industry of Angola	Bahrain Chamber of Commerce & Industry	Unión Industrial Argentina	The Republican Union of Employers of Armenia
Conseil National du Patronat du Bénin	Bangladesh Employers' Federation	Aruba Trade and Industry Association	Federation of Austrian Industry
Business Botswana	Cambodian Federation of Employers & Business Associations	Bahamas Chamber of Commerce and Employers' Confederation	National Confederation of Entrepreneurs (Employers') Organizations of Azerbaijan
Conseil national du Patronat Burkinabé (Burkina Faso)	China Enterprise Confederation	Barbados Employers' Confederation	Fédération des Entreprises de Belgique
Association des Employeurs du Burundi	Fiji Commerce & Employers' Federation	Bermuda Employers' Council	Association of the Organisations of Bulgarian Employers
Groupement Inter-Patronal du Cameroun	All India Organisation of Employers	Confederación de Empresarios Privados de Bolivia	Croatian Employers' Association
Association Commerciale Industrielle et Agricole de Barlavento (Cape Verde)	Employers' Federation of India	Confederação Nacional da Industria (Brazil)	Cyprus Employers and Industrialists Federation
Association Commerciale de Sotavento du Cap-Vert	Standing Conference of Public Enterprises (India)	Confederação Nacional do Transporte (Brazil)	Confederation of Danish Employers
Conseil National du Patronat Tchadien (Chad)	Council of Indian Employers	Canadian Employers' Council	Estonian Employers' Confederation
Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo	The Employers' Association of Indonesia	Confederación de la Producción y del Comercio (Chile)	Confederation of Finnish Industries
Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire	Iranian Confederation of Employers' Associations	Asociación Nacional de Empresarios de Colombia	Business Confederation of Macedonia (FYROM)
Fédération des Entreprises du Congo (DRC)	Japan Business Federation (NIPPON - KEIDANREN)	Unión Costarricense de Cámaras y Asociaciones del Sector Empresarial Privado (Costa Rica)	Employers Organisation of Macedonia (FYROM)
Confédération Nationale des Employeurs de Djibouti	Jordan Chamber of Industry	Dominica Employers' Federation	Mouvement des Entreprises de France
Federation of Egyptian Industries	Kiribati Chamber of Commerce and Industry	Confederación Patronal de la República Dominicana	Georgian Employers' Association
Ethiopia Employers' Federation	Korea Employers' Federation	Cámara de Industrias de Guayaquil (Ecuador)	Confederation of German Employers
Confédération Patronale Gabonaise	Kuwait Chamber of Commerce & Industry	Asociación Nacional de la Empresa Privada (El Salvador)	Hellenic Federation of Enterprises (Greece)
Ghana Employers' Association	Association of Lebanese Industrialists	Comité Coordinador de Asociaciones Agrícolas, Comerciales, Industriales y Financias (Guatemala)	BUSINESSHUNGARY
Conseil National du Patronat Guinéen	Malaysian Employers Federation	Association des Industries d'Haïti	National Association of Employers and Entrepreneurs (Hungary)
Federation of Kenya Employers (FKE)	Mongolian Employers' Federation		Confederation of Icelandic Employers
Association of Lesotho Employers	Federation of Nepalese Chambers of Commerce & Industry		IBEC (Ireland)
Groupement des Entreprises de Madagascar			Manufacturers' Association of Israel
			Employers' Confederation of Latvia
			Business Federation Luxemburg
			Malta Employers' Federation

Afrique (43)	Asie (34)	Amériques (34)	Europe et Asie centrale (45)
Employers' Consultative Association of Malawi	Business New Zealand	Consejo Hondureño de la Empresa Privada (Honduras)	National Confederation of Moldovan Employers
Conseil National du Patronat du Mali	Oman Chamber of Commerce & Industry	Jamaica Employers' Federation	Montenegrin Employers Federation
Union Nationale du Patronat de Mauritanie	Employers' Federation of Pakistan	Confederación de Cámaras Industriales de los Estados Unidos Mexicanos	Confederation of Netherlands Industry and Employers
Mauritius Employers' Federation	Employers' Federation of Papua New Guinea	Confederación Patronal de la República Mexicana	Confederation of Norwegian Enterprise
Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, de l'Industrie et de Services	Employers' Confederation of the Philippines	Consejo Superior de la Empresa Privada (Nicaragua)	Employers of Poland
Confédération générale des Entreprises du Maroc	Qatar Chamber of Commerce and Industry	Consejo Nacional de la Empresa Privada (Panama)	Portuguese Industrial Association – Business Confederation
Confederation of Economic Associations of Mozambique	Council of Saudi Chambers	Federación de la Producción, la Industria y el Comercio (Paraguay)	Business Confederation of Portugal
Namibian Employers' Federation	Singapore National Employers' Federation	Confederación Nacional de Instituciones Empresariales Privadas (Peru)	Employers Confederation Concordia (Romania)
Conseil National du Patronat Nigérien	Employers' Federation of Ceylon (Sri Lanka)	St. Lucia Employers' Federation	Russian Union of Industrialists and Entrepreneurs
Nigeria Employers' Consultative Association	Chinese Taipei Federation of Industries	Suriname Trade and Industry Associations	National Association of Industry of San Marino
Conseil National du Patronat du Sénégal	Employers' Confederation of Thailand	Employers' Consultative Association of Trinidad & Tobago	Serbian Association of Employers
Somalia Employers' Federation (SEF)	Federation of UAE Chambers of Commerce and Industry	Cámara de Industrias del Uruguay	Federation of Employers' Associations of the Slovak Republic
Business Unity South Africa	Vietnam Chamber of Commerce and Industry	Cámara Nacional de Comercio y Servicios de Uruguay	National Union of Employers (Slovakia)
Sudanese Businessmen & Employers Federation		United States Council for International Business	Association of Employers of Slovenia
Federation of Swaziland Employers and Chamber of Commerce		Federación de Cámaras y Asociaciones de Comercio y Producción de Venezuela	Confederación Española de Organizaciones Empresariales (Spain)
Association of Tanzania Employers			Confederation of Swedish Enterprise
Conseil National du Patronat du Togo			Union Patronale Suisse (Switzerland)
Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce			Turkish Confederation of Employer Associations
Federation of Uganda Employers			Federation of Employers of Ukraine
Zambia Federation of Employers			Chamber of Commerce & Industry of Uzbekistan
Employers Confederation of Zimbabwe			

LIENS RAPIDES

RÉGIONS :

Afrique	Frederick Muia, Conseiller principal
Asie-Pacifique	Thannaletchimy Thanagopal, Conseillère
Caraïbes	Roberto Suárez Santos, Secrétaire général adjoint
Europe et Asie centrale	Matthias Thorns, Conseiller principal
Amérique latine	María Paz Anzorreguy, Conseillère principale
Amérique du Nord	Linda Kromjong, Secrétaire générale

DOMAINES D'ACTION :

Entreprises et droits de l'homme	Matthias Thorns, Conseiller principal
Responsabilité sociale des entreprises	Matthias Thorns, Conseiller principal
Diversité	Thannaletchimy Thanagopal, Conseillère
Environnement et changement climatique	Pierre Vincensini, Conseiller
Avenir du travail	Roberto Suárez Santos, Secrétaire général adjoint
VIH/SIDA	Frederick Muia, Conseiller principal
Relations professionnelles internationales	Roberto Suárez Santos, Secrétaire général adjoint
Administration du travail	Alessandra Assenza, Conseillère
Sécurité et Santé au Travail	Pierre Vincensini, Conseiller
PME	Pierre Vincensini, Conseiller
Protection sociale	Matthias Thorns, Conseiller principal
Emploi des jeunes	Pierre Vincensini, Conseiller
Travail des enfants	Thannaletchimy Thanagopal, Conseillère
Réduction des risques dûs aux désastres et redressement	Amelia Espejo, Conseillère
Emploi	Frederick Muia, Conseiller principal
Travail forcé	Thannaletchimy Thanagopal, Conseillère
Genre	Amelia Espejo, Conseillère
Économie informelle	Thannaletchimy Thanagopal, Conseillère
Normes internationales du Travail	Frederick Muia, Conseiller principal
Migration	María Paz Anzorreguy, Conseillère principale
Qualifications et formation	Alessandra Assenza, Conseillère
Dialogue social	Frederick Muia, Conseiller principal
Durabilité	Thannaletchimy Thanagopal, Conseillère
	Jean Dejardin, Conseiller
	Pierre Vincensini, Conseiller



The Global Voice of Business

© IOE 2016
71 Av. Louis-Casai
1216 Cointrin/ Geneva
T: +41 22 929 00 00
ioe@ioe-emp.org
www.ioe-emp.org